

Une incohérence dans les réponses : 35 cyclos sont pour le maintien des brevets à 50 centimes mais 24 sont pour la gratuité...

Quelques observations ont été notées : Liberté des parcours chaque semaine pour ne pas faire (pour les assidus) 3 fois la même chose. Départ trop tôt le matin. Pas de pointage. Paiement des brevets en fin de saison. Déclarer les brevets sur internet. Connaître la direction prise afin que les cyclos puissent venir au-devant de ceux qui partent de Beaulieu. Donner des calendriers 'papier' à ceux qui le demande.

Après une longue discussion et pour tenir compte des résultats des questionnaires, les membres de la commission ont décidé de maintenir le même fonctionnement qu'en 2019.

Nous avons précisé que les brevets ne seraient distribués que le samedi matin par un représentant de club et que pour le reste de la semaine, il faudra utiliser les brevets de substitutions ou avoir acheté plusieurs brevets le samedi matin. Il n'y aura pas de distribution de brevets au café.

Retour des brevets au café à Beaulieu.

Rien n'empêche les cyclos qui le souhaitent de varier les plaisirs en choisissant leurs propres parcours.

Exemple : tous les brevets partant à l'est de Beaulieu peuvent démarrer soit par la vallée de Saint Laurent, soit par Montivilliers ou soit par la 182.

Nous examinerons au cours de la saison si ce fonctionnement est adéquat aux attentes des cyclos.

Pour les brevets conduits, le tarif est maintenu à 3€ pour les licenciés et 5€ pour les autres.

Tous les clubs ont prévu une assemblée de fin d'année. Au niveau de la commission, Il n'est pas possible d'organiser (encore la COVID) une Assemblée Générale.

Pour info, Philippe Durel ne reprendra pas de licence au VCCBeuzeville en 2022.

Les effectifs du club étant réduits, il est très peu probable que le VCCB reprenne une affiliation FSGT en 2022.

C'est dommage, mais comme partout la pandémie et les années qui passent ont eu raison des bonnes volontés.

La prochaine réunion de la commission a été programmée le lundi 17 janvier 2022 à 17 h 30 au siège, rue Jules Lecesne Le Havre.

Pour la commission : Jean Luc Giffard